

REVUES CRITIQUES

LE COMMERCE DES PEUPLES LATINS

DANS LA MÉDITERRANÉE

AU MOYEN AGE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT¹

L'ouvrage du professeur Schaube fait partie d'une collection de manuels relatifs à l'histoire médiévale et moderne publiée sous la direction de deux historiens éminents, G. von Below et F. Meinecke. Ce sont, non des ouvrages élémentaires comme ceux qu'édite notre librairie, mais des manuels scientifiques. Le *Handbuch* à la mode allemande, tel que celui d'A. Schaube, est un travail de haute science qui condense, soit d'après les sources originales, soit d'après les monographies des érudits, les données acquises dans un ordre particulier de connaissances. Aussi cette œuvre d'histoire économique se présente-t-elle plutôt comme un répertoire méthodique, remarquablement informé, que comme une œuvre historique à la française, où on recherche, à côté de l'information, les qualités de composition logique, l'enchaînement des faits et les idées d'ensemble. Toutefois, si l'on juge de la valeur

1. A. Schaube, *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebietes bis zum Ende der Kreuzzüge*, München und Berlin (Oldenburg), in-8, 816 p.

d'une enquête comme celle-ci, non d'après le plaisir qu'elle procure, mais d'après le profit qu'on en retire, nul doute que cette *Histoire du Commerce des Peuples Latins* du bassin de la Méditerranée ne donne aux érudits une ample satisfaction.

De plan plus étendu que l'ouvrage remarquable de Pigeonneau, qui ne concernait que le commerce de la France, mais moins clair et d'une lecture plus difficile, le travail du professeur Schaube l'emporte par l'étendue, la profondeur et la variété des renseignements. Il mérite d'être placé auprès de celui de W. Heyd sur *le Commerce du Levant au Moyen Age*. Si un lecteur français novice risque de s'égarer dans les divisions et subdivisions de l'ouvrage allemand, du moins est-il facile au chercheur un peu avisé de recueillir rapidement dans ce vaste répertoire la notion précise qu'il désire.

On regrettera sans doute de ne pas trouver dans ce travail si remarquable le tableau des conditions générales au milieu desquelles s'est développé le commerce des pays méditerranéens. Le savant historien allemand, dont la méthode peut d'ailleurs se défendre, n'a pas cru devoir dégager de la masse des faits les causes qui les expliquent et les conséquences qui s'en dégagent. Aussi, pourrait-on observer que dans son ouvrage, les faits font perdre de vue les horizons d'ensemble, de même que les arbres dissimulent parfois la forêt. Mais ces réserves et ces constatations formulées, on est heureux de signaler l'ampleur et la richesse d'un travail où il est malaisé de trouver des lacunes et qui peut passer pour un des meilleurs essais d'histoire économique parus depuis vingt ans en Allemagne.

L'auteur trace d'abord en huit chapitres, formant un total de cent six pages un exposé très nourri de l'état du commerce des régions méditerranéennes depuis le début du x^e siècle jusqu'au commencement de la première croisade. La première place y appartient à l'Italie; la situation centrale de ce pays entre les deux foyers de civilisation byzantine et musulmane détermine le rôle capital que jouent les cités italiennes. Venise et Bari dans l'Adriatique grandissent peu à peu par le trafic avec Byzance, l'Égypte, la Syrie, les Sarrasins d'Afrique, les pays Danubiens et les régions du

Nord. Amalfi, Lucques et Gênes entrent en relations avec la Corse, la Sardaigne, l'Espagne, la France méridionale, l'Afrique du Nord. Malgré l'intervention d'éléments perturbateurs, tels que l'invasion normande qui ruine Amalfi, le commerce italien va se développant à mesure que grandit la vie municipale italienne, ce ferment d'activité, et que l'industrie, comme en Toscane, vient apporter de nouveaux éléments de vie au négoce. A côté des cités d'Italie, le rôle des villes de la France méridionale est encore effacé. Ce sont les Italiens qui mettent en œuvre ou qui imaginent les moyens d'action encore imparfaits du trafic international, qui organisent les transports maritimes et fluviaux, les caravanes par les routes des Alpes, les foires, les papiers de crédit, les associations commerciales. Ainsi, en dépit des droits de douane, des péages, de l'instabilité politique de l'Europe et de l'anarchie sociale, ils préparent le grand essor du commerce méditerranéen qui coïncide avec les Croisades.

La première partie de l'ouvrage de Schaube n'est, à vrai dire, qu'une introduction. La seconde partie, qui comprend toute la période comprise entre la première croisade et le milieu du xiii^e siècle, remplit en effet six cent soixante-dix-huit pages d'un texte compact, bourré de références, mais divisé en paragraphes qui facilitent le travail de recherches. L'auteur indique d'abord les sources auxquelles il a puisé ; il esquisse le tableau des formes du trafic maritime et terrestre, de la comptabilité commerciale, des poids et mesures. Peut-être eût-il mieux valu, pour la netteté de la composition, grouper ces notions à la fin de l'ouvrage avec les chapitres 46 à 50. Dans une première section comprenant onze chapitres est passé en revue le commerce qu'entretenaient les peuples latins du bassin de la Méditerranée avec les Sarrasins de l'Est et les États de Syrie. Vénitiens, Pisans, Génois, Provençaux, Languedociens, Catalans retirent ainsi le principal profit des croisades en nouant des rapports, non seulement avec les chrétiens d'Orient, mais encore avec les musulmans de Syrie et d'Égypte, malgré les anathèmes de l'Église. La catastrophe de 1187 et les entreprises dirigées sur le Nil amènent le déclin de cet essor commercial, qui continue néanmoins du côté de la Syrie du Nord, de l'Asie Mineure et de Chypre. L'invasion mongole, les progrès des Turcs Ottomans et la décadence de l'Égypte musulmane parviendront seuls à lui faire subir un recul plus accentué.

Dans l'Empire byzantin ¹, les Latins, d'abord simplement tolérés à Byzance, cet entrepôt du commerce universel, cette véritable capitale du monde médiéval, ne tardent pas à s'insinuer partout. Vénitiens, Pisans, Génois, souvent rivaux, jalonnet de leurs comptoirs la Macédoine, la Grèce, la Crète, la Thrace, la mer Noire, la côte occidentale d'Asie Mineure. Après la mort de Manuel Comnène, les révolutions byzantines troublent ce commerce. Des intérêts économiques plutôt que politiques amènent la quatrième croisade et la solution du conflit en faveur des Vénitiens qui deviennent seigneurs d'un quart et demi de l'Empire romain, c'est-à-dire maîtres du trafic de l'Archipel. Le marchand latin triomphe plus encore que le baron. Génois, Pisans, Toscans, Lombards, Provençaux, Catalans intriguent et trafiquent depuis les pays helléniques jusqu'à la mer Noire et des bouches du Danube à Rhodes. Brillant essor que restreint sans le détruire la restauration de l'Empire grec.

De l'autre côté de la Méditerranée, c'est avec les Sarrasins de l'Ouest que commercent les peuples latins ². Ici la première place appartient à Gènes et à Pise qui concluent avec les musulmans les traités de 1154, de 1161 et de 1166. Les marchands de ces cités paraissent au Maroc à Ceuta et à Salé, en Barbarie à Bougie et à Tunis, moitié trafiquants, moitié pirates. Le royaume de Sicile, devenu un foyer de civilisation au xii^e et au xiii^e siècles, entre à son tour en lice. Frédéric II installe un consulat impérial à Tunis, conclut avec le souverain musulman le traité de 1231 ; le principal article du commerce est le blé. A la suite des Génois, des Pisans, des Normands de Sicile, apparaissent au Maroc et en Berbérie, les négociants de Venise, de Raguse et de Marseille. Sur l'autre rive du détroit de Gibraltar, l'Andalousie, Valence, Murcie, les Baléares, alors musulmanes, offrent un riche champ d'activité au commerce latin.

Les Génois d'abord, puis les Pisans, enfin les Catalans, les Marseillais, les Languedociens de Montpellier et de Narbonne s'installent à Alméria, à Séville, à Majorque, à Murcie, à Valence. Dans les royaumes chrétiens d'Espagne, les pèlerinages à Saint-Jacques de Compostelle s'accompagnent d'opérations commerciales. Un privilège d'Alfonse de Castille (1146) ouvre la voie aux Génois, et le

1. Chap. xviii à xx.

2. Chap. xxi à xxiii.

commerce latin grandit sous Sanche de Navarre et Ferdinand III¹.

Le trafic avec la France² ne contribue pas moins à enrichir les cités italiennes. Par les routes des Alpes, Cenis, Grand Saint-Bernard, par celles de la côte, par la voie du Rhône, Génois, Lombards de Plaisance, d'abord, puis Vénitiens, Bolonais, Lucquois, Siennois, viennent apporter aux foires de Champagne et de Marseille les produits du monde méditerranéen et répandre leurs papiers de crédit. Les lettres de foire de Florence et de Sienne deviennent célèbres, et les banquiers toscans ou lombards acquièrent presque dans les États Français le monopole du commerce de l'argent. Sans atteindre au prestige de ces marchands et de ces banquiers, Catalans et Languedociens parviennent à prendre part aux bénéfices du commerce français. Montpellier et Marseille en particulier obtiennent des privilèges pour leurs marchands en France, des consuls pour les foires, et y trafiquent de leur crédit et de leurs marchandises. Le commerce a déjà une organisation développée. Il se fait surtout dans les grandes foires; les moyens de transport y sont ingénieusement combinés, de même que ceux d'échange. S'il contribue à l'enrichissement des cités marchandes de la Méditerranée, il n'influe pas moins sur le progrès de la civilisation matérielle des pays français.

L'un des tableaux les plus substantiels de cet ouvrage si nourri de faits, est certainement celui des relations commerciales des peuples latins avec les pays germaniques. On en suit le développement en Angleterre, où, depuis Richard I^{er} jusqu'à Henri III, une série de privilèges royaux attire les marchands et les manieurs d'argent de Plaisance, de Bologne, de Rome, de Sienne, de Florence, sans parler des « Caoursins » ou Lombards et des Provençaux. Aux Pays-Bas, le commerce, d'abord indirect, noué par l'entremise des Cahorsins et des foires de Champagne, s'organise bientôt au XIII^e siècle d'une manière directe entre les Flamands d'un côté, les Italiens et les Français du Midi de l'autre. En Allemagne, les Latins se glissent d'abord comme fournisseurs d'argent: ils prêtent aux archevêques de Cologne et de Magdebourg, aux évêques du Rhin, de Westphalie, de Lorraine, de Bavière, de Bohême, aux abbés des monastères. Puis, les marchands bolonais et siennois apparaissent sur les marchés de Magdebourg et des

1. Chap. xxiv.

2. Chap. xxv-xxvii.

villes rhénanes; un trafic très actif s'établit vers la frontière du Tyrol. Les Allemands fondent à Venise le célèbre *fondaco dei Tedeschi*. Les Vénitiens concluent le traité de Cividale (1234) et se font ouvrir, par le patriarche d'Aquilée, les routes des Alpes germaniques; ils drainent à leur profit le commerce de la région danubienne. Par les voies des Alpes centrales, Côme, Milan, Lodi, Gênes, Marseille entrent à leur tour en relations actives avec la Suisse et l'Allemagne méridionale, tandis qu'à l'Est, Venise, par le traité de 1217, s'ouvre l'accès du marché de la Hongrie ¹.

Le monde latin, qui tire ainsi de ses rapports avec le reste des pays européens et méditerranéens les principaux éléments de sa richesse, forme lui-même dès lors un incomparable champ d'exploitation pour l'activité humaine. Ses membres ont entre eux des relations aussi étroites que lucratives. Aussi A. Schaubé a-t-il pu consacrer toute la deuxième partie de son ouvrage à retracer l'exposé de ce développement commercial interne qu'il oppose au progrès du commerce extérieur de ces pays ². C'est d'abord l'Italie méridionale et la Sicile où, jusqu'à la fin de la dynastie normande, les villes commerçantes du pays, Amalfi, Salerne, Naples, Gaète, Bari, tendent à s'effacer devant la concurrence des Vénitiens, des Dalmates, des Pisans, des Génois et des Provençaux. Puis, à la faveur des troubles, à la fin du xii^e siècle, s'affirme la prépondérance de Gênes et de Pise, qui, elles-mêmes, entrent en rivalité et se disputent la domination commerciale de l'Italie méridionale les armes à la main. Avec Frédéric II, c'est l'apogée de la prospérité économique de ces régions, l'équilibre maintenu entre la clientèle avide qui se partage le commerce du Sud, Pisans, Génois, Lombards, Vénitiens, Dalmates, marins de Ravenne et de Marseille; l'essai enfin d'une politique prohibitive au sujet de l'exportation des grains suivie d'un retour au système des licences, et de curieuses tentatives de monopoles commerciaux. Avec l'Italie méridionale, la Sardaigne et la Corse font partie du domaine que se sont donné les grands États commerçants latins. Pisans et Génois accaparent le commerce de la seconde de ces îles. Ils s'établissent en Sardaigne à Cagliari, Gallura, Torres, Arborea (xii^e siècle). Les Pisans, qui y occupaient la première place, se la voient disputer par les Génois, et ils sont contraints, après deux périodes de guerre (1169-1175,

1. Chap. xxviii à xxx, pp. 433 à 456.

2. La deuxième partie s'étend du chap. xxxi au chap. L, et de la p. 457 à la p. 785.

1188-1217), de partager avec eux. Ils ne laissent, en revanche, qu'une faible part de ce trafic à leurs voisins les Marseillais et les Catalans¹.

Sur l'autre bord de la mer Tyrrhénienne, on retrouve encore les Génois et les Pisans, établis en Catalogne et aux Baléares, en concurrence avec les Catalans et les Provençaux, mais la puissance grandissante de Barcelone ne tarde pas à assurer à cette dernière le commerce des États de la couronne d'Aragon². Des rapports étroits se sont noués de bonne heure entre les cités commerçantes de Languedoc et de Provence d'un côté, les Italiens de l'autre. Avec Narbonne, Génois et Pisans ont conclu le traité de 1166 ; avec Montpellier, Gênes signe la convention de 1150 ; Saint-Gilles et Arles, les deux autres centres commerçants placés à l'ouest du Rhône, suivent l'impulsion. Les Français du Midi prennent part aux guerres des cités italiennes. Quand le conflit armé éclate entre Pise et Gênes, Montpellier se déclare pour les Pisans, Saint-Gilles pour les Génois. Lorsque la paix est rétablie en 1175-76, et en 1188, ces alliances persistent sur le terrain commercial. À l'est du Rhône, Marseille apparaît de même, tantôt alliée de Pise, tantôt de Gênes. Un moment, ses progrès inquiètent les Génois, qui méditent sa destruction (1174). Italiens, Provençaux, Languedociens se rencontrent de plus aux foires de Beaucaire, de Fréjus, de Saint Raphaël, à Lérins, à Grasse, à Nice. Ils échangent les tissus, les grains, les vins, les huiles et les sels. Montpellier monopolise le commerce du kermès. Elle est le carrefour des routes qui conduisent vers la France occidentale ; Agde et Melgueil sont ses sujettes, Arles son alliée. C'est enfin la grande place de banque du Midi français ; son statut relatif aux lettres de change (1178) fait autorité, et les Juifs manieurs d'argent y exercent une influence considérable.

D'abord assez restreintes, les relations des Languedociens et des Provençaux avec l'Italie centrale et septentrionale vont s'activant à partir de la troisième croisade. Marseille en est le principal centre : Placentins, Piémontais, Siennois, Florentins, Romains et Vénitiens y apparaissent bientôt à côté des Pisans et des Génois, mais ce sont ces derniers qui drainent à leur profit la majeure part du grand courant commercial du littoral de la France méridionale.

De leur côté, les places de commerce françaises développent

1. Chap. xxxvi, p. 517-539.

2. P. 539.

entre elles leurs rapports depuis la fin du ^{xiii}^e siècle, Narbonne avec Marseille et Salces; Montpellier avec Saint-Gilles, Aigues-Mortes, Arles et surtout Marseille. Cette dernière, liée d'intérêts avec Nice et les petits ports de Provence, multiplie ses efforts dans toute la vallée du Rhône et sur la côte, pour devenir le grand entrepôt du trafic de la France du Sud ¹.

De tous ces foyers de l'activité économique des peuples latins, les plus vivants sont certainement ceux de la Haute-Italie et de l'Italie Centrale. Là, en effet, sur les bords de la mer Tyrrhénienne, se trouvent les maîtres du commerce occidental de la Méditerranée, à savoir les Pisans et les Génois. Rome, dont le commerce consiste surtout dans l'exportation des grains, n'est que leur cliente, s'efforçant de vivre en paix avec les uns comme avec les autres, sans toujours y parvenir. Pise, d'abord alliée de Gènes notamment en 1133, engage bientôt avec elle ce duel tragique d'un siècle et demi, qui se terminera par sa ruine. Gènes, dont la fortune a grandi par la chute de ses deux voisines et rivales, Savone et Albenga, étend partout la chaîne de ses relations, non seulement au dehors, mais encore au dedans de la péninsule. Elle a conquis les routes des Apennins, s'est alliée avec les margraves de Gavi, d'Alexandrie et de Tortone, a organisé, par voie de terre, des services réguliers de transports à dos de mulets ou de *vecturarii*, avec Novare, Verceil, Pavie, Lodi, Milan, Bergame, Plaisance, a établi des comptoirs à Asti et en Montferrat, s'est efforcée d'assurer la sécurité des routes et des transactions. Tandis que Pise développe ses rapports avec Raguse et Spalato, Gènes affermit les siens avec Venise, qu'elle approvisionne de grains, en attendant de devenir sa rivale au ^{xiv}^e siècle.

A l'intérieur, se fonde lentement la fortune de Florence, d'abord alliée (1171), puis ennemie de Pise (1214), et liguée avec Gènes contre elle. Sienne rivalise avec Florence, trafique avec les Pisans et les Génois, et balance l'influence de sa voisine de l'Arno. Lucques, tantôt amie, tantôt ennemie de Pise et de Gènes, au ^{xiii}^e siècle, s'efforce à maintenir la prospérité de son commerce de safran et de sel. Parme, Bologne, Plaisance, sont les grands entrepôts du commerce lombard, lié étroitement d'intérêts avec celui des Génois et des Pisans.

1. Chap. xxxvii à xli, p. 552-616.

A l'Est, la « dominante Venise » attire peu à peu vers elle la vie commerciale. Elle rejette au second plan, au ^{xiii}^e siècle, Ancône, qui lui disputait la suprématie sur l'Adriatique, fait de Recanati, de Fermo, de Cervia et de Ravenne, en quelque sorte ses vassales au point de vue économique. Sur la côte, depuis le Pô jusqu'aux bouches de Cattaro, elle travaille à asseoir sa domination sur Aquilée, Pola, Capodistria et Trieste, importantes étapes du commerce des grains, des sels et des charbons. Elle y réussit au milieu du ^{xiii}^e siècle, si bien qu'elle réglemente le trafic depuis le Grado jusqu'à Cavarzere. Sur le littoral Dalmate, elle a détruit Zara, sa rivale (1204) ; elle n'y a plus de concurrente sérieuse que la république de Raguse. Vers l'intérieur, elle attire le commerce du Frioul, de Cadore et de Trévis, de Padoue, de Vérone, de Ferrare, de Modène, et dispute aux Génois celui de la Lombardie. Elle devient un des entrepôts des draps de Toscane. Elle prélude ainsi à l'orgueilleuse hégémonie qu'elle exercera au ^{xiv}^e siècle et au ^{xv}^e siècle ¹.

Le développement de ces rapports du commerce italien à l'intérieur est facilité par diverses institutions. Ce sont, notamment, les foires, dont les plus fréquentées, avec celles des villes maritimes de la Toscane, se tiennent à Ferrare, Bologne, Badia, Padoue, Vérone, Mantoue, Brescia, Bergame, Milan, Côme et Verceil. Les voies fluviales, en particulier celles du Pô, sont mieux aménagées et plus sûres ; un canal est même projeté entre l'Etsch et l'Adige. Les efforts des papes, des empereurs et des communes tendent à assurer la viabilité et la sécurité des routes de terre. Malheureusement, la diversité et la multiplicité des péages et des douanes sont peu atténuées, en dépit des essais partiels d'Union douanière et des Ligues des communes contre l'élévation des droits. En revanche, les coutumes relatives aux papiers de commerce tendent à se préciser. L'usage du droit de représailles est limité et réglementé par des traités. Le droit de gîte ou *d'hébergement*, d'abord purement privé, concédé à des commerçants isolés, s'étend, se généralise, facilite la création d'associations commerciales, qui obtiennent, dans les places marchandes, un traitement de réciprocité. Les courtiers (*censales, censari, missetae*), font leur apparition et rendent les rapports de commerce plus aisés. Si la diversité des poids et

1. Chap. XLII-XLVI, p. 616 à 712.

mesures, si les altérations de monnaies, si les règlements restrictifs et prohibitifs gênent encore le trafic, du moins la politique économique des cités italiennes, en général mieux conçue que celle des autres pays, favorise la multiplication des moyens de crédit et d'échange, la protection des marchands, et leur assure, avec l'institution des consulats, une dernière garantie de sécurité¹. Le commerce italien a été ainsi le grand initiateur du commerce européen, dont il a réveillé et stimulé l'énergie.

L'ouvrage de M. Schaube ne renferme pas plus de conclusions générales que d'exposé préliminaire ; le savant allemand les a systématiquement écartées. C'est une lacune regrettable, mais qui ne saurait diminuer beaucoup le mérite d'un travail vraiment approfondi, d'une science abondante et sûre.

Il sera désormais impossible aux historiens de la civilisation du Moyen Âge de ne pas recourir à cette laborieuse enquête, et il est à souhaiter que, pour la seconde partie de la période médiévale, l'auteur de cet essai nous donne un guide aussi sûr et aussi informé.

P. BOISSONNADE,

Professeur à l'Université de Poitiers.

1. Chap. XLIX et L, p. 712 à 785.